Assemblée générale annuelle de l'APN
du 15 au 17 juillet 2008, Québec (Québec) Résolution nº 09/2008

OBJET :	Mise en œuvre de l'Enquête régionale sur la santé (ERS)
PROPOSEUR(E) :	Shirley Clarke, Chef, Première Nation de Glooscap, N.-É.
COPROPOSEUR(E):	Candice Paul, Chef, Première Nation de Saint Mary's, N.-B.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité.

ATTENDU QUE :

A. L'Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations (ERS) est une enquête dirigée par les Premières Nations, qui vise à recueillir des renseignements sur la santé et le bien-être des communautés des Premières Nations;

B. Selon les principes PCAP (propriété, contrôle, accès et possession), les Premières Nations exercent un contrôle sur la collecte, l'utilisation et la diffusion des renseignements au sujet de leurs communautés;

C. Toute information permettant d'identifier une personne ou un groupe de personnes sera retirée des résultats;

D. L'ERS respectera les principes PCAP dans chaque communauté ainsi que son obligation de protéger la vie privée des participants à l'Enquête;

E. Les responsables de l'ERS et leurs partenaires ont conclu des contrats qui sont assujettis au Code d'éthique de l'ERS. Ce code stipule qu'aucune donnée et aucun renseignement de l'Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations permettant d'identifier une communauté ne seront divulgués ou diffusés sans l'autorisation des dirigeants reconnus de la communauté en question.

POUR CES MOTIFS :

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national 09 - 2008

1. Les Chefs en assemblée acceptent par la présente d'assumer la propriété, le contrôle et la possession de tous les tableaux statistiques de l'ERS en rapport à leurs communautés.
2. Les Chefs en assemblée demandent aux responsables de l'ERS de ne pas divulguer des renseignements sur une communauté sans l'autorisation du Chef et Conseil de la communauté en question.
3. Les Chefs en assemblée appuient la mise en œuvre de l'ERS 2008 dans leurs communautés.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national